

# Créations

La revue d'art  
et d'expression des  
enfants,  
des adolescents, des  
adultes.

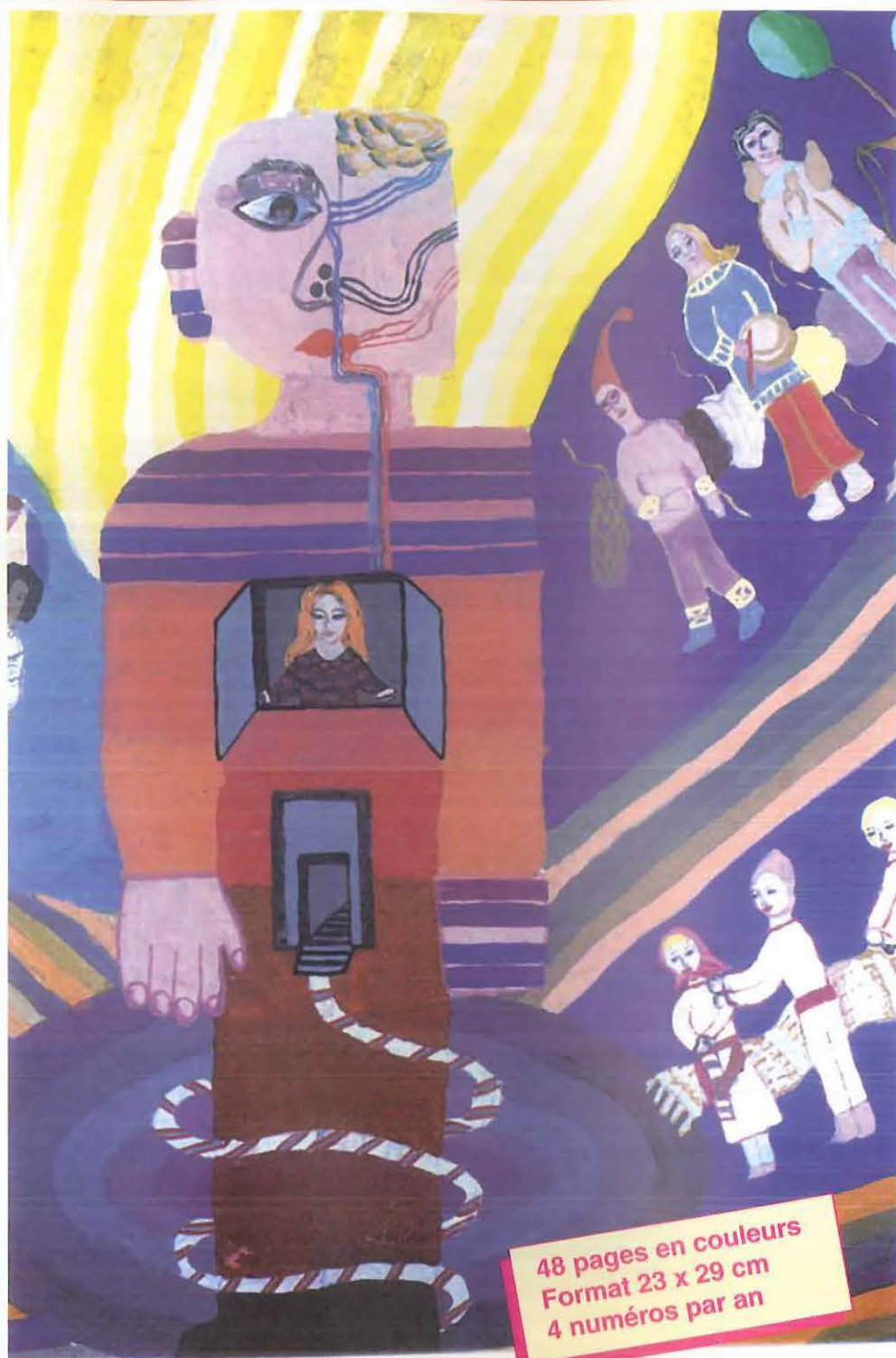
Toutes les formes de la création plastique : dessin, peinture, modelage, poterie... permettent à l'enfant de concrétiser son besoin d'expression et de libérer son imaginaire avant de savoir écrire.

Au-delà de l'écriture, adolescents et adultes utilisent la création plastique pour exprimer, d'une manière plus sensible, leur vision du monde.

C'est dans cette continuité que se situe *CRÉATIONS* en présentant des témoignages de l'expression créative des enfants, des adolescents et des adultes sans que soit posée la question de savoir à quel moment le créateur est devenu artiste.



Avec elle,  
imaginez, découvrez, inventez,  
créez, essayez...



48 pages en couleurs  
Format 23 x 29 cm  
4 numéros par an

## ABONNEMENT 1995-1996

### ADRESSE DE LIVRAISON

En capitales - Une seule lettre par case - Laisser une case entre deux mots

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Centre distributeur

Commune \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

E 090

5334

**CRÉATIONS**

France : 247 F

4 n<sup>os</sup> par an

### RÈGLEMENT :

- par chèque bancaire libellé à PEMF
- par CCP sans indication de numéro de compte

## Créations

Publication éditée, imprimée et diffusée par les  
**PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE MODERNE FRANÇAISE**

Société anonyme - RCS : Cannes B 339.033.334 APE : 5120  
Siège social : Parc de l'Argile - Voie E - 06370 MOUANS-SARTOUX (France)

Directeur de la publication : Robert POITRENAUD

Comité de rédaction : Agnès JOYEUX, Éliane SAYOU, Annie SOLAS.

Maquette : Marie SIANO.

Comité de direction :

Robert POITRENAUD : Président-Directeur général ;

Georges DELOBBE, Pierre GUÉRIN, Maurice MENUSAN, Michel RIBIS : administrateurs.

Administration - Rédaction - Abonnements  
PEMF - 06376 - MOUANS SARTOUX CEDEX

Loi n°45956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse  
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 53278

**A RETOURNER A PEMF - 06376 - MOUANS SARTOUX CEDEX**

